



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°325 DU 4 JUIN AU 10 JUILLET 2022**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 10 personnes tuées dont 4 retrouvées cadavres, 1 victime de VSBG et 1 personne torturée.

Parmi les victimes figure 1 femme et 1 nouveau-né tués.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des agents du SNR, des militaires et des admi-

nistratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

Des questions liées aux faits sécuritaires et à la gouvernance ont été relevées dans les différentes localités du pays.

## **LES GRANDS TITRES**

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES*

*II. GOUVERNANCE*

*III. AUTRES FAITS SECURITAIRES*

## CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	3
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE</i>	3
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.1.2. DES CAS D'INFANTICIDE</i>	3
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE</i>	4
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	4
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</i>	4
<i>I.2.2. DES PERSONNES TORTUREES</i>	4
<i>II. GOUVERNANCE</i>	5
<i>III. AUTRES FAITS SECURITAIRES</i>	5
<i>IV. CONCLUSION</i>	6

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>CDS</b>	: Centre de Santé
<b>CNDD-FDD</b>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
<b>REGIDESO</b>	: Régie de Production et de Distribution de l'Eau et de l'Electricité
<b>SNR</b>	: Service National de Renseignement
<b>SOSUMO</b>	: Société Sucrière de Moso
<b>VSBG</b>	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA VIE**

#### **I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie***

En date du 5 juillet 2022, vers 10 heures, sur les rives de la rivière Ntakangwa, à quelques centaines de mètres du STAR Hôtel, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié, d'une vingtaine d'années, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps ne présentait aucun signe. Selon les mêmes sources, ce corps sans vie a été jeté sur cette place par des hommes non identifiés.

##### ***Deux corps sans vie retrouvés en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie***

En date du 7 juillet 2022, vers 7 heures du matin, à la 8<sup>ème</sup> avenue, quartier Gikizi, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, deux corps sans vie en décomposition de Gabby, exerçant un métier de tressage et de Mélissa ont été retrouvés dans une maison du domicile de cette dernière. A côté de ces corps, il y avait une photo d'un homme non identifié, une marmite, une calebasse et des bouteilles de bière. Selon des sources sur place, en date du 4 juillet 2022, dans l'après-midi, Mélissa avait demandé une clé d'une chambrette tout près de la maison principale, à sa mère afin de la balayer. Et après, elle s'est rendue avec Gabby chez un sorcier qui leur a donné des gris-gris. Melissa et Gabby ont transporté ces derniers dans cette maison pour le rituel.

##### ***Deux personnes tuées et une vieille femme blessée en commune Rugombo, province Cibitoke***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juillet 2022 indique que dans la nuit du 3 juillet 2022, vers 23 heures, sur la sous-colline Kinama, colline Kiramira, commune Rugombo, province Cibitoke, Joseph Ndahabonyimana, âgé de 85 ans et Jean Pierre, âgé de 20 ans, petit fils, ont été tués

#### **I.1.2. DES CAS D'INFANTICIDE**

##### ***Un enfant tué en commune et province Kirundo***

En date du 6 juillet 2022, vers 10 heures, dans les marais de la colline Gikuyo, commune et province Kirundo, un corps sans vie d'un enfant, âgé de 2 semaines, a été retrouvé flottant sur l'eau. Selon des sources sur place, l'enfant a été tué et jeté par sa mère, native de la colline Burengo, commune Nte-

par des hommes non identifiés armés de fusil. Avant de s'enfuir, ces deniers ont blessé Goreth Kobwa, âgée de 68 ans, épouse de Joseph, au niveau de la tête. Selon des sources sur place, la victime a été atteinte de 15 balles de kalachnikov. Le petit-fils a été abattu lorsqu'il intervenait pour secourir ses grand-parents. Les habitants proches de cette localité sont intervenus tard quand ces criminels avaient déjà pris le large. Selon les mêmes sources, des conflits fonciers sont à la base de ce meurtre qui a visé les membres d'une même famille.

##### ***Une personne tuée en commune Vumbi, province Kirundo***

En date du 4 juillet 2022, vers 23 heures, sur la colline Burarana, zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo, Jean Bosco Niyonkuru, âgé de 27 ans, chauffeur de taxi voiture immatriculé KA 4633, résidant au centre de la commune Marangara, province Ngozi, a été tué poignardé par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ces derniers l'avaient appelé d'aller à Burarana pour prendre un client avec ses marchandises mais il a été arrêté sur le pont de Burarana où il a été tué. Selon les mêmes sources, le corps a été laissé dans la voiture et ils ont pris la clé de la voiture et son petit téléphone portable avant de s'en aller.

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Ngozi***

En date du 5 juillet 2022, sur la colline Cigumije, commune et province Ngozi, un corps sans vie de Déo Nkiriryejo, âgé de 64 ans, a été retrouvé suspendu sur un arbre à l'aide d'une corde, près de son domicile. Selon des sources sur place, la victime n'était pas en bon terme avec son épouse qui venait de le quitter depuis quelques jours.

ga, province Kirundo et elle s'était rendue en commune Kirundo à la recherche de la reconnaissance parentale. Selon cette femme, l'enfant est mort sur son dos et elle l'a jeté dans la rivière parce qu'elle n'avait pas d'argent pour le faire enterrer. Cette femme a été arrêtée et conduite au cachot du parquet de Kirundo.

### ***1.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE***

#### ***Une femme membre du parti CNDD-FDD tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juillet 2022 indique qu'en date du 3 juillet 2022, vers 23 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Léocadie Manirambona, âgée de 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été assassiné à coups de machettes au niveau de la tête, par ses fils Joachim Bikorimana, âgé de 42 ans et Frédéric Nizere, âgé de 40 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, elle a été tuée en l'accusant de sorcellerie. Selon les mêmes sources, les deux présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Bugenyuzi pour des raisons d'enquête.

#### ***Une personne tuée en commune Matongo, province Kayanza***

En date du 8 juillet 2022, vers 22 heures, sur la colline Bandaga, commune Matongo, province Kayanza, Dionise Bikwakwara, âgé de 57 ans, docker, résident sur la même colline a été tué par Jérémie Bitigirira, boucher, âgé de 45 ans, voisin de la victime. Selon des sources sur place, le présumé auteur a passé la journée en train de se quereller avec ses voisins et vers le soir il s'est disputé avec Dionise avant de le poignarder au niveau du cœur. Selon les mêmes sources, le lendemain, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza.

## ***1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE***

### ***1.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE***

#### ***Une femme menacée de mort en commune Shombo, province Karuzi***

En date du 6 juillet 2022, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, Ngendakumana, âgée 38 ans, travailleuse de sexe, membre du parti CNDD-FDD a été intimidée et menacée d'être tuée par Agathe, âgée de 42 ans, Giselle Nimubona, âgée de 57 ans, Jeanne Ndinzemenshi et la prénommée Jeannine en l'accusant de fréquenter leurs maris. Selon des sources sur place, il y avait une semaine, Ngendakumana a mis au monde un enfant issu des relations extraconjugales avec Pascal Ngendakumana, mari de Jeanine. Lors des consultations pré-natales, sur la fiche était inscrit Pascal comme père de cet enfant. Après la

naissance, Jeanine a demandé le soutien à ces femmes de menacer Ngendakumana. Ce groupe de femmes s'est rendu chez Ngendakumana et l'a intimidée de ne plus approcher leurs maris et qu'elle ne devrait pas inscrire Pascal Ngendakumana comme père de l'enfant à l'état-civil sinon qu'elle serait tuée. Par après, la femme a fait inscrire Gaspard Ruzoza, âgé de 65 ans comme le père de l'enfant et ses fils ont porté plainte auprès des autorités collinaires. Celles-ci ont par après mené des enquêtes dont les résultats ont révélé Pascal comme le père de l'enfant qui a reconnu la paternité de l'enfant avant d'être infligé une amende de 50.000 fbu en plus d'aller le déclarer à l'état civil afin de changer l'extrait de naissance de l'enfant.

### ***1.2.2. DES PERSONNES TORTUREES***

#### ***Une personne torturée en commune et province Rumonge***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juillet 2022 indique qu'en date du 20 juin 2022, à la plage de pêche de Minago, commune et province Rumonge, Sylvestre Nduwimana, capitaine d'un bateau de pêche de Minago, résidant sur la colline Rutumo, commune et province Rumonge, a été tabassé à l'aide des fils électriques par Célestin Niyongabo alias Gabo, chef de la position marine située sise à Minago. En date du 10 juillet 2022, la victime a été conduite au CDS Minago où elle a été alitée après qu'elle ait été conduite au cachot de la zone de Minago et que des policiers ont refusé de le

recevoir à cause de la gravité l'état de santé de Sylvestre. Selon des sources sur place, Sylvestre Nduwimana a été emmené par ce militaire à cette position pour la tabasser après avoir été accusée d'avoir volé chez ce militaire à Minago une somme de 150 mille fbu et 2 flashes disques en complicité avec un enfant du voisinage. Ce dernier a été attrapé en train de vendre ces objets volés et il a dénoncé Sylvestre comme étant le responsable du vol. Frédéric Sinkibakira, chef collinaire de Rutumo a confirmé les faits et a demandé que le présumé auteur assure la prise en charge médicale de la victime et qu'il soit traduit en justice.

## II. GOUVERNANCE

### ***Quatre cent sacs de sucre SOSUMO saisis en commune Bukemba, province Rutana***

En date du 4 juillet 2022, sur la colline Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, quatre cent sacs de sucre SOSUMO ont été saisis par la police au domicile de Thierry, travailleur de cette usine, lors d'une fouille perquisition. Selon des sources sur place, Thierry a été arrêté par la police et conduit au cachot du commissariat communal de police à Gihofi.

### ***Un travailleur communal chassé en commune Giharo, province Rutana***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 juillet 2022 indique qu'en date du 28 juin

2022, Gervais Bigirimana, officier du bureau d'état-civil, a été licencié par un conseil communal en l'accusant d'abandon de service. Ce conseil a pris cette décision lors d'une réunion tenue à cette date. Selon des sources sur place, Gervais ne s'était pas présenté au travail par peur d'être tué car Sylvain Nzikoruriho, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD avait donné l'ordre aux membres de la milice Imbonerakure de le tuer. Il était accusé de soutenir la famille d'une jeune fille Alphonsine, âgée de 16 ans qui avait été engrossée dans une affaire qui l'opposait à Sylvain Nzikoruriho.

## III. AUTRES FAITS SECURITAIRES

### ***Trois kiosques incendiés en commune Muha, Bujumbura Mairie***

En date du 7 juillet 2022, vers 4 heures du matin, à la 14<sup>ème</sup> avenue n°2, zone Buyenzi, commune Muha, Bujumbura Mairie, trois kiosques des produits alimentaires ont été incendiés. Selon des sources sur place, la police est intervenue mais tous les biens étaient déjà brûlés. Certaines sources ont indiqué qu'un court-circuit de la REGIDESO est à l'origine de cet incendie tandis que d'autres ont avancé l'hypothèse de carburant vendu frauduleusement comme la cause de l'incident.

### ***Un journaliste menacé en province Karuzi***

En date du 7 juillet 2022, Blaise Pascal Kararumiye, journaliste de la Radio Isanganiro à Karuzi, a été convoqué et entendu environ 5 heures par le Procureur de la République à Karuzi, Aline Ndayiragije.

Le lendemain, il a été auditionné au parquet de la République par ledit Procureur pendant 3 heures en présence du Directeur Provincial de l'Agriculture et de l'Elevage, Jean Séverin Sinzobatohana, le Gouverneur de cette province, Calinie Mbarushimana et le responsable du SNR à Karuzi, Eliezer. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de porter atteinte à la réputation de la province en diffusant de fausses informations et il a été interdit de ne plus diffuser une information sans consultation du concerné pour analyse. Selon les mêmes sources, ces accusations ont eu lieu après son rapportage sur des vaches abattues et vendues en cachette sous l'aval du Directeur Provincial de l'Agriculture et d'Elevage.

#### ***IV. CONCLUSION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie et à l'intégrité physique.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux faits sécuritaires et à la gouvernance dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.